

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

APPEASE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2, Boulevard du Général de Gaulle, 92120 MONTRouGE
908 087 745 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

*L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-quatre Juillet,
A dix heures,*

- La société **DM EXPERTISE ET CONSEIL**,
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 euros,
dont le siège social est 65, Avenue de la République, 92120 MONTRouGE,
immatriculée sous le numéro 100 253 434 RCS NANTERRE,
représentée aux présentes par son Président, Monsieur Daniel MIMOUN,

agissant en qualité de Présidente de la société **APPEASE** sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification
co relative des statuts.

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

En vertu de l'article 4 des statuts, la Présidente décide de transférer le siège social du 2,
Boulevard du Général de Gaulle, 92120 MONTRouGE au 65, Avenue de la République -
92120 MONTRouGE, et ce à compter de ce jour.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 65, Avenue de la République - 92120 MONTRouGE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

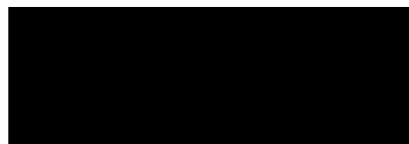
La Présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal
aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la
Présidente.

DM EXPERTISE ET CONSEIL

Présidente

*Représentée par M. Daniel MIMOUN,
son gérant*



LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-119 du Code de Commerce)

Je soussigné **Daniel MIMOUN**,
demeurant [REDACTED]

gérant de la société **DM EXPERTISE ET CONSEIL**, Société à responsabilité limitée
unipersonnelle,

Agissant en qualité de Présidente de la société **APPEASE**, société par actions simplifiée au
capital de 1 000 euros, immatriculée sous le numéro 908 087 745 RCS NANTERRE,

Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la société **APPEASE** ainsi que les
greffes où sont classés les actes constitutifs et modificatifs antérieurs au transfert du siège
sont les suivants :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ 4, Allée Anatole France 92220 BAGNEUX | Greffe de Nanterre |
| ▪ 2, Boulevard du Général de Gaulle – 92 120 MONTROUGE | Greffe de Nanterre |

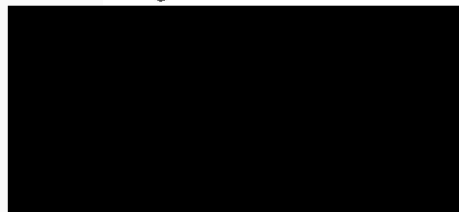
Dernier transfert du siège en date du 1^{er} Juillet 2023.

Fait en deux exemplaires
A Montrouge
Le 24 Juillet 2026

DM EXPERTISE ET CONSEIL

Présidente

*Représentée par M. Daniel MIMOUN,
son gérant*



APPEASE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2, Boulevard du Général de Gaulle, 92120 MONTRouGE
908 087 745 RCS NANTERRE

PROCURATION

Je soussigné **Monsieur Daniel MIMOUN**,
demeurant [REDACTED]

Gérant de la société **DM EXPERTISE ET CONSEIL**, Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Présidente de la société APPEASE,

Donne par les présentes pouvoir à

- **Monsieur Aquila INTAHVIXAY**

- de pour moi et en mon nom, réaliser toutes déclarations se rapportant à ma demande de création, de correction, de complétion, de modification ou de cessation d'activité de mon entreprise, auprès du Guichet unique de l'INPI, des greffes du tribunal de commerce ou du tribunal des activités économiques et des organismes compétents ;

- déposer les déclarations des informations relatives aux bénéficiaires effectifs de l'entreprise et procéder à la modification de ces informations ;

- le cas échéant, solliciter les immatriculations, modifications et radiations conséquentes auprès du registre national des entreprises, du registre du commerce et des sociétés, du registre des bénéficiaires effectifs, du registre spécial des agents commerciaux, du registre spécial des entreprises individuelles à responsabilité limitée, et du répertoire national des entreprises et de leurs établissements ;

- procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire ;

- solliciter, lorsque la réglementation applicable le permet, toute mesure d'occultation, totale ou partielle, des comptes annuels, actes, statuts, informations ou données concernant l'entreprise, lors de leur dépôt, publication ou diffusion auprès du guichet unique de l'INPI, du registre du commerce et des sociétés, du registre des bénéficiaires effectifs ou de tout autre organisme ou registre compétent, et accomplir à cet effet toute déclaration, option ou attestation nécessaire ;

- recevoir les récépissés ainsi que toute pièce afférente à la formalité, émanant des différents organismes, et notamment tout accusé réception du dépôt auprès du registre national des entreprises et du registre du commerce, tout extrait mis à jour du registre du commerce (Kbis), toute attestation d'inscription ou de modification auprès du registre des bénéficiaires effectifs.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à
Le

Daniel MIMOUN
Société DM EXPERTISE ET CONSEIL

